

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 MARS 1874.

Crédit supplémentaire de fr. 26,976-07 au budget du Ministère des Affaires
Étrangères, de l'exercice 1873 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. PETY DE THOZÉE.

MESSIEURS,

Votre commission a trouvé cette demande de crédit supplémentaire suffisamment justifiée par les motifs qu'expose le Gouvernement.

Elle a l'honneur de vous proposer l'adoption du projet de loi.

Le Rapporteur,
PETY DE THOZÉE.

Le Président,
THIBAUT.

(1) Projet de loi, n^o 114.

(2) La commission était composée de MM. THIBAUT, président, LEFEBVRE, DELAET, VAN ISEGHEM, PETY DE THOZÉE, VAN OUTRYVE D'YDEWALLE et DE KERCKHOVE.
